

DEPARTEMENT de la GIRONDE  
ARRONDISSEMENT de BORDEAUX  
Commune de LORMONT

----

REPUBLIQUE FRANCAISE

-----

**EXTRAIT**  
**du Registre des Délibérations du Conseil Municipal**

-----

**Séance ordinaire du VENDREDI 17 NOVEMBRE 2017**

L'an deux mille dix-sept, le vendredi dix-sept novembre à dix-huit heures,

Le Conseil Municipal de la Commune LORMONT, convoqué par Monsieur le Maire, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Jean TOUZEAU.

Présent(e)s :

Jean TOUZEAU, Josette BELLOQ, Philippe QUERTINMONT, Yasmina BOULTAM, Marielle DESCOUBES SIBRAC, Claude DAMBRINE, Tayeb BARAS, Stéphane PERES DIT PEREY, Michèle FAORO, Jean-Claude FEUGAS, Cyrille PEYPOUDAT, Jannick MORA, Grégoric FAUCON, Brétislav PAVLATA, Maria Del Pilar RAMIREZ, Danielle JOUS, Vincent COSTE, Maférima DIAGNE, Alexandre CHADILI, Jean-Pierre BACHÈRE, Marc SALLOT, Richard UNREIN, Mónica CASANOVA.

Absent(e)s excusé(e)s ayant donné procuration :

Marc GALET (procuration Alexandre CHADILI),  
Bernard RIVAILLÉ (procuration Philippe QUERTINMONT),  
Pierrette DUPART (procuration Vincent COSTE),  
Aziz S'KALLI BOUAZIZA (procuration Jean-Claude FEUGAS),  
Mireille KERBAOL (procuration Marielle DESCOUBES SIBRAC),  
Salim KOÇ (procuration Tayeb BARAS),  
Suna ERDOGAN (procuration Yasmina BOULTAM),  
Jean-Louis COUTURIER (procuration Jean TOUZEAU),  
Loubna EDNO BOUFAR (procuration Maria Del Pilar RAMIREZ).

Absents :

Jean-Baptiste DEFRANCE, Frédéric BERGMAN.

Absente excusée :

Myriam LECHARLIER.

Conseillers en exercice : 35

Nombre de présents : 23

Nombre de votants : 32

N° 2017/17.11/07.A

SCI KONTOR RUE JEAN JAURES – PARCELLES AZ620p et AZ623p  
DESAFFECTATION/DECLASSEMENT  
RETRAIT DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 24/06/2016-N° 2016/24.06/22B1

Madame Josette BELLOQ est désignée en qualité de Secrétaire de séance.

**Claude DAMBRINE, Adjointe déléguée à l'habitat, à l'environnement et à l'urbanisme, explique aux membres de l'assemblée délibérante que :**

Le Conseil Municipal dans sa séance du 24 juin 2016 a procédé à la désaffectation et au déclassement d'une partie de la parcelle AZ620 de la rue Jean Jaurès.

Il est demandé au Conseil Municipal de retirer cette délibération qui est incomplète.

Avis favorable de la Commission Ville verte et habitée et fluide du 9 novembre 2017.

**Ceci étant exposé, il est donc demandé à l'assemblée délibérante d'adopter les termes de la délibération suivante :**

**La Ville de Lormont,**

**Vu** l'article L2121-29 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

**Vu** la délibération du Conseil Municipal du 24 juin 2016 – N° 2016/24.06/22B1 relative au foncier rue Jean Jaurès ;

**Entendu le rapport de présentation,**

**Considérant** que la délibération précédente n'a pas pris en considération une partie de la parcelle AZ623 ;

**DECIDE**

**Article unique :**

de retirer la délibération du 24 juin 2016 – N° 2016/24.06/22B1.

**VOTE :**

**POUR :**

- 25 - Groupe des Élu(e)s Socialistes et Personnalités de Progrès,
- 3 - Groupe des Élu(e)s Communistes et Républicains,
- 1 - Groupe Europe Écologie les Verts,
- 1 – Groupe Choisir Lormont,
- 1 – Groupe Lormont Avenir,
- 1 – Groupe Nouveau Parti Anticapitaliste.

Le Maire :

- ⇒ certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte.
- ⇒ informe qu'il pourra faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

FAIT A LORMONT, le 20 novembre 2017  
pour extrait certifié conforme au registre des délibérations,

**Le Maire,**